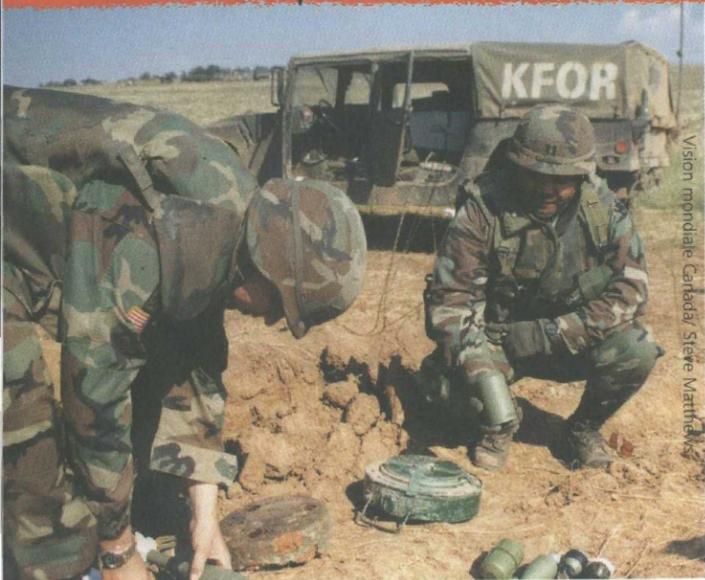


LA CRISE DES MINES AU KOSOVO



Membres de la force internationale de sécurité de l'ONU (KFOR) avec des mines antipersonnel et antichar trouvées au Kosovo. Ces mines ont par la suite été détruites dans un camp américain.

Après l'occupation du Kosovo par les forces serbes et les frappes aériennes de l'OTAN dont ces dernières ont été la cible, le sol de la province renferme un grand nombre de mines terrestres et d'autres engins explosifs non éclatés. Ces explosifs font planer une menace immédiate sur la vie des populations et constituent un obstacle majeur à l'acheminement de l'aide humanitaire, à la reconstruction des logements, des

Kosovo : le déminage en chiffres¹

Nombre de champs de mines inventoriés	616
Nombre d'aires connues d'éclatement de bombes en grappes	333
Nombre de victimes de mines ou d'engins explosifs non éclatés ²	300
Superficie (en mètres carrés) des terres déminées par le CCAM ²	4 940 560
Nombre de maisons déminées ²	13 702
Nombre d'écoles déminées ²	559
Nombre estimatif d'années requises pour enlever les mines et les autres engins explosifs non éclatés	2-3

1. Données fournies par l'ONU.
2. De juin à novembre 1999.

Rôle décisif de l'ONU dans la coordination du déminage au Kosovo

infrastructures et des services essentiels, et au rétablissement des normes de la société civile. Les Nations Unies, par l'entremise de leur Service d'action antimines et d'autres organismes, jouent un rôle critique vis-à-vis la coordination des réponses à la crise.

Les interventions contre la menace imminente causée par les mines ont été engagées avant même la cessation des hostilités : alors que des milliers de réfugiés s'entassaient dans des camps situés à proximité de la frontière, l'UNICEF – l'organisme onusien qui dirige les programmes de formation à la sensibilisation aux mines – a coordonné une campagne publique visant à informer les réfugiés au sujet des mines et des autres engins non éclatés qu'ils pouvaient s'attendre à trouver à leur retour au Kosovo.

La principale menace résulte des mines posées par les forces armées, la police et les unités paramilitaires serbes, notamment le long des frontières avec l'Albanie et la Macédoine. Certains champs de mines à vocation défensive sont situés à l'intérieur de la province, et on trouve dans les villages et près des infrastructures essentielles des engins qui ont surtout une valeur de nuisance. L'Armée de libération du Kosovo (ALK) a aussi eu recours aux mines, mais on indique que celles-ci ont été enlevées conformément aux conditions énoncées dans un accord technique militaire signé avec l'OTAN.

Le Centre de coordination antimines des Nations Unies a été constitué peu de temps après une mission d'évaluation initiale effectuée sous l'égide de l'ONU en juin 1999. Le CCAM assure désormais la coordination opérationnelle et

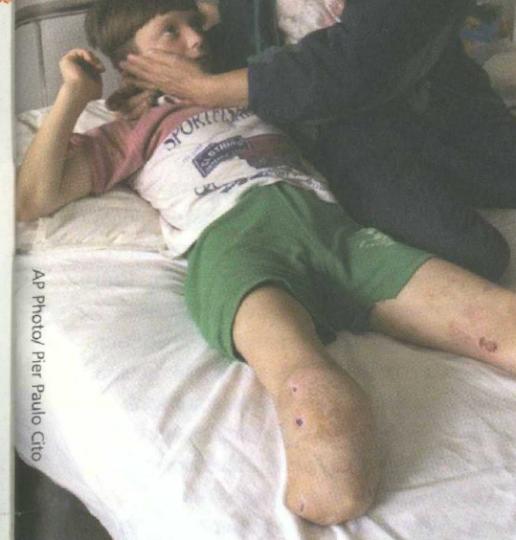
l'attribution des tâches prioritaires à 17 organismes de déminage accrédités – organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées. En termes simples, ces priorités consistent à aider les réfugiés à rentrer dans leurs foyers ou sur leurs terres, et à favoriser la reconstruction et la remise en état des infrastructures et des services essentiels avant l'hiver.

Toutes les entreprises et les ONG qui participent à ces activités doivent être accréditées par le CCAM et doivent satisfaire à des normes minimales en ce qui a trait à la formation, à l'équipement, aux procédés employés, à la protection médicale du personnel et aux communications. Les matériels qu'elles diffusent doivent être conformes aux lignes directrices internationales relatives à la formation à la sensibilisation aux mines terrestres et aux engins explosifs non éclatés.

Un certain nombre d'organisations ont dispensé des services de formation pour renforcer les capacités locales de déminage. À ce jour, on a recruté plus de 500 agents de déminage locaux.

Les principaux programmes de sensibilisation mis en place visent des activités communautaires, y compris le programme « d'un enfant à l'autre » et la formule du « village plus sûr ». On a mis sur pied le programme axé sur les enfants parce que les activités de sensibilisation aux mines et aux autres engins non éclatés ne seront formellement intégrées aux programmes scolaires qu'en novembre 2000. Ce programme met l'accent sur le rôle que l'enfant peut jouer en informant d'autres enfants et ses parents à la maison au moyen d'activités et des jeux traditionnels. Il bénéficie par ailleurs du soutien d'une équipe qui mène des travaux de déminage immédiats en plus de délimiter et signaler des « aires de sécurité pour les enfants ». On a déjà

Burin Perteshi, âgé de 12 ans, a eu la jambe amputée par une mine alors qu'il ramassait des fraises



AP Photo/ Pier Paolo Cito

observé des cas où des enfants ont mis à contribution la formation qu'ils ont reçue pour signaler la présence de bombes en grappes et d'autres engins non éclatés.

Dans le cadre du programme basé sur le concept du « village plus sûr », on examine les besoins des habitants d'un village déterminé et on leur offre des solutions qui leur évitent de s'exposer au danger. Par exemple, on leur fournira du bois de chauffage pendant l'hiver jusqu'à ce qu'on ait pu déminer une zone où ils peuvent aller cueillir du bois en toute sécurité.

Les mines ont fait 300 victimes jusqu'à maintenant, dont 54 personnes tuées. Le rythme des accidents s'est quelque peu stabilisé ces derniers mois, de sorte qu'on recense aujourd'hui environ 40 victimes par mois. La détérioration du système de santé publique crée toutefois de grandes difficultés aux services qui doivent répondre aux besoins des survivants à court et à long terme. L'organisme directeur en ce qui concerne l'aide aux victimes est l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De concert avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et un certain nombre d'ONG partenaires (par exemple, Handicap International et la Mother Teresa Society), l'OMS a entrepris de mettre en place des mécanismes permettant de prodiguer des soins médicaux complets et des services de réadaptation aux victimes des mines.

L'action du Canada

Le 1^{er} novembre, le gouvernement canadien a annoncé un vaste programme d'aide en faveur du Kosovo et de la région des Balkans, dont le montant s'élève à 100 millions de dollars. De cette somme, 5 millions de dollars seront consacrés au cours des deux prochaines années au soutien institutionnel du Centre de coordination antimines des Nations Unies, au déminage, à la sensibilisation aux mines et à l'aide aux victimes.

L'appui accordé par le Canada à l'action contre les mines au Kosovo a débuté avant même que la paix soit rétablie dans cette région : alors que les réfugiés s'entassaient dans des camps le long de la frontière dans l'espoir de pouvoir bientôt retourner chez eux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) apportait son concours aux démarches de l'UNICEF pour les sensibiliser au problème des mines.

Les Canadiens étaient également présents lorsque la paix a été déclarée en juin : les sapeurs du 1^{er} Régiment du génie d'Edmonton faisaient partie de l'avant-garde des forces de l'ONU qui sont entrées au Kosovo après le retrait des Serbes, et ils furent ainsi parmi les premiers étrangers à constater l'ampleur

des dégâts infligés à cette province minuscule. Grâce à l'expertise de ces ingénieurs militaires en matière de déminage et d'élimination des mines, ils ont joué un rôle déterminant dans l'enlèvement des mines, pièges et autres engins explosifs posés le long des routes et sous les ponts, permettant ainsi aux forces de sécurité et aux secours humanitaires de pénétrer sur le territoire.

Si le Canada a exercé des pressions en faveur d'une « réaction rapide » coordonnée à la crise des mines terrestres au Kosovo, c'est qu'il a très tôt compris que les mines et les autres engins non éclatés feraient planer une grave menace sur les civils après la fin du conflit. En juin, le Canada et la Belgique ont cofinancé la première mission au Kosovo du Service d'action antimines des Nations Unies afin qu'il puisse établir un plan d'ensemble pour coordonner les interventions de la communauté internationale.

La mise sur pied du Centre de coordination antimines des Nations Unies à Pristina est un des principaux résultats de la mission. Trois membres du personnel du ministère de la Défense nationale ont été détachés auprès du CCAM pour aider à créer une base de données et à préparer des relevés

Suite à la page suivante

International Demining Alliance Canada Inc

CANADIAN INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY CIDA

AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

KOSOVÉ - GLOGOVČ - FIELD OFFICE